

ELEMENTS DE CONTEXTE

Constats¹

La nuit du Nouvel An 2019-2020 a été émaillée de violences sur certains quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg. Ces violences se sont concentrées pour l'essentiel dans les quartiers populaires. Ces événements se sont caractérisés par de très nombreux véhicules incendiés, des pompiers agressés lors de véritables guets-apens, des face-à-face tendus entre la police et les jeunes, avec la présence de très jeunes gens, des responsables associatifs agressés.

S'il s'agit de comportements ancrés dans une tradition de « violences urbaines » qui ont émergé dans le milieu des années 1990 sur Strasbourg, la situation de fin d'année 2019, du fait de ses caractéristiques et son intensité, a attiré l'attention des pouvoirs publics comme des acteurs de terrain. Nombre d'acteurs se sont trouvés démunis pour comprendre les actes qui se sont déroulés, alors que dans le même temps des actions étaient menées pour garantir la tranquillité sur ces territoires. Par ailleurs si la situation s'est particulièrement dégradée lors du réveillon de fin d'année, des signes sont apparus depuis deux ans et en particulier les semaines avant la fin d'année.

Comprendre : un enjeu partagé

Rapidement, le Préfet de Région et préfet du Bas-Rhin a souhaité qu'un travail soit mené pour disposer d'éléments de compréhension, au-delà des rapports et analyses réalisés par la Police suite à la mise en place d'une cellule dédiée². La Ville de Strasbourg et l'Eurométropole se sont associées à la démarche. Le projet a été inscrit dans un plan global validé en CISPDR (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation) de l'Eurométropole de Strasbourg.

C'est dans ce contexte que l'ORIV, centre de ressources régional intervenant dans le champ de la politique de la ville, de l'intégration et de la prévention des discriminations, a été sollicité pour mener cette démarche compte tenu de sa connaissance du territoire et du sujet. Effectivement, l'ORIV a travaillé sur les violences urbaines à Strasbourg dès 1995³. Par ailleurs, l'intervention de l'Observatoire sur l'ensemble des quartiers populaires du Grand Est permet de décentrer le regard et de disposer d'une approche plus transversale. Enfin, la plus-value de l'ORIV réside également dans l'approche en interacteurs.

L'étude vise à comprendre les événements et les comportements qui sont à l'origine des faits (directs et indirects) et de formuler des préconisations en termes de pratiques comme d'actions afin d'éviter que de tels agissements se renouvellent. Pour se faire, il s'agit de recueillir les points de vue des différents acteurs partis prenants des événements (associations, professionnels, habitants-es / jeunes).

¹ Eléments mis en avant par la Préfecture du Bas-Rhin, à partir de constatation faite sur place.

² Pour en savoir plus sur ce point : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Securite/Securite-publique/Mobilisation-pour-la-lutte-contre-les-violences-urbaines-de-fin-d-annee>

³ Pour rappel étude « les jeunes et les violences urbaines dans les quartiers alsaciens » (1996), une rencontre régionale en 1997 sur le sujet, une réflexion engagée en 2006...

L'étude repose sur une approche plus ciblée sur quelques territoires dans la mesure où les contextes locaux peuvent constituer un enjeu à la fois pour la compréhension des événements, mais aussi pour la mise en œuvre d'actions.

Si la réflexion porte plus particulièrement et en premier lieu sur ces quartiers, elle s'inscrit dans une logique d'essaimage à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg. Les constats et préconisations mises en avant pourront également permettre de répondre aux enjeux d'incivilités quotidiennes dont se font l'écho acteurs, habitants et élus.

À la suite de différentes réunions, qui ont eu lieu en janvier et février 2020, plusieurs principes ont été identifiés qui structurent la démarche d'enquête.

- Au regard de l'importance sociétale de ce type d'événements et de la diversité des acteurs à mobiliser pour apporter des réponses structurantes, la démarche doit associer, dans une dynamique commune, l'ensemble des parties prenantes : État, communes et Eurométropole de Strasbourg, Police, Justice, Éducation nationale, Conseil départemental, CAF, mais aussi les associations de quartiers, les centres socioculturels, la prévention spécialisée, la Maison des Adolescents, la Fédération des CSC, les médias, les instances de démocratie locale, les familles et les jeunes eux-mêmes ...
- Le travail de compréhension doit relever d'une approche pluridisciplinaire (une seule approche ne peut pas permettre de comprendre les enjeux), monographique (la déclinaison territoriale est un enjeu à prendre en compte⁴) et participative (visant à prendre en compte l'ensemble des points de vue).

Compte tenu des événements survenus depuis la période où ces événements ont eu lieu, le travail de réflexion ne pourra pas faire l'impasse sur les impacts liés à la crise sanitaire, mais aussi sur les revendications exprimées en termes de lutte contre les discriminations et de relation entre police et population.

Territoires d'étude

Quatre territoires (présentant des situations différentes face à ces événements, mais aussi en termes de diversité de population, de contexte...) ont été retenus dans le cadre de cette étude.

Il s'agit des territoires suivants :

- Quartier des Écrivains (Schiltigheim-Bischheim)
- Quartier du Neuhof-Meinau (Strasbourg)
- Quartier du Hohberg (Koenigshoffen / Strasbourg)
- Quartier de la Cité Spach (Strasbourg).

Le choix des territoires a été fait par l'État, l'ORIV ayant mis en avant la nécessité de disposer de territoires ayant connu des réalités différentes afin de voir si le contexte, la dimension structurelle peut constituer un élément explicatif par rapport aux événements.

Le choix de ces territoires appelle à mettre en avant deux précautions :

- Les territoires retenus relèvent d'un découpage administratif. Il ne constitue pas forcément les territoires vécus par les habitants-es.
- Il paraît important d'élargir la réflexion à l'ensemble des territoires compte tenu des enjeux de prévention et de déploiement des réponses proposées.

⁴ Il est prévu de mener la réflexion sur quelques quartiers ciblés : ayant connu de manière très marquée les événements et d'autres non concernés afin de pouvoir identifier les éventuels « éléments déclencheurs ».

POSTULATS DE DÉPART

L'ORIV n'est pas un groupe de chercheurs ni d'universitaires, mais un centre de ressources intervenant auprès de professionnels-les.

Ce cadre d'actions nous amène à préciser en préalable qu'il ne s'agissait pas de réaliser une étude universitaire, une recherche, mais de mettre en place une méthodologie visant à comprendre les événements à partir d'une dimension territoriale et d'une approche privilégiant les « paroles » d'acteurs⁵.

Ces éléments ont plaidé pour une démarche pragmatique (recueil de témoignages variant d'un territoire à l'autre et tenant compte des disponibilités) mettant l'accent sur la prise en compte des points de vue.

De ce fait plusieurs postulats de départ guident l'approche méthodologique retenue.

- Les phénomènes qui se sont déroulés en fin d'année 2019 s'inscrivent dans des territoires singuliers (sur le plan sociologique, en termes de système d'acteurs, de politiques publiques mises en œuvre...), ce qui plaide pour une approche monographique.
- Toutefois certains faits relèvent d'une dimension transversale dans les modes opératoires (usages des réseaux sociaux, places et rôles des parents notamment par rapport aux jeunes mineurs...).
- L'approche pluri acteurs des événements et des réponses à apporter apparaît comme une nécessité pour permettre la prise en compte des événements dans leur complexité.

L'étude vise donc à identifier la manière dont les différentes parties prenantes des événements ont vécu les événements (ce qu'ils en disent), les éléments explicatifs qu'ils mobilisent sur le sujet ainsi que les pistes d'actions éventuelles.

On peut nous opposer le fait que le point de vue d'acteurs, d'habitants, et qui plus est de jeunes qui ont pu être impliqués, n'est pas objectif ni impartial. Effectivement, mais le travail réalisé ne vise pas à rendre compte de la « réalité » des événements, dans la mesure où il n'est pas possible de le faire (en tout cas dans le temps et avec les moyens disponibles), mais de comprendre la manière dont les acteurs les interprètent. Un même fait ou événement peut être perçu différemment selon les acteurs en présence, car ils ne l'observent pas de la même place, pas au même moment, pas avec le même prisme.

Cela est d'autant plus important que le plus souvent nous agissons à partir de la perception que nous avons d'une situation, et pas forcément ou pas seulement sur la base de faits avérés (même quand nous en avons connaissance). On peut illustrer ce constat par la prise en compte des données par rapport à la sécurité et aux faits de violence. On peut avoir sur un territoire un faible nombre de faits avérés et pour autant un fort constat d'insécurité.

La manière dont les personnes (professionnels comme habitants) perçoivent la réalité va en effet être le support de leurs actions, de leurs actes.

Par ailleurs un événement peut relever de visions différentes dans la mesure où il n'est pas vécu de la même manière selon l'endroit où on se place, le moment où on le vit, la position qui est la nôtre... On peut illustrer cette approche en faisant un parallèle avec une statue. Elle a une réalité globale, mais selon l'endroit où on se situe on en verra une facette, à moins bien évidemment d'en faire le tour complet.

⁵ La notion d'acteurs est entendue ici au sens large. Elle englobe toute personne susceptible d'être concernée par les événements et les actions pouvant être mises en œuvre.

Ce constat doit conduire à une confrontation des points de vue afin d’appréhender les événements de fin d’année dans leur complexité. Parallèlement, il est nécessaire de mettre en perspective ces perceptions avec les faits identifiés, constatés d’où l’importance de disposer de données chiffrées (rapports de police notamment).

MÉTHODOLOGIE

Initiée en début d’année, l’étude a été engagée concrètement, du fait de la crise sanitaire liée à la covid-19, qu’à compter de fin juin 2020 dans la mesure où il s’agissait de rencontrer les acteurs. L’étude s’est déroulée de juin (démarrage opérationnel en juillet) à novembre 2020.

L’ORIV a pris le parti méthodologique de s’intéresser à la perception (points de vue, ressentis) qu’ont des événements les acteurs des territoires, c’est-à-dire des professionnels des collectivités, des associations et des habitants-es de chacun des quatre quartiers (y compris des jeunes). Il ne s’agit donc pas d’une analyse des faits délictueux (travail mené par la DDSP).

Le recueil des points de vue à l’échelle des territoires a été réalisé dans le cadre d’entretiens individuels ou collectifs, en présentiel ou par téléphone.

Les profils de personnes rencontrées sont volontairement variés le point de vue de jeunes a également été recherché, afin de disposer d’une diversité des points de vue.

Ces entretiens se sont déroulés entre juillet et septembre 2020 et ont fait l’objet d’une restitution à l’ensemble des partenaires de chaque quartier lors de réunions organisées fin septembre. L’enjeu de ces réunions était de rendre compte des premiers éléments d’analyse à l’échelle de chacun des territoires et de les enrichir collectivement.

C’est sur la base de l’ensemble de ces éléments qu’un document (diagnostic de territoire) a été réalisé à l’échelle de chacun des quatre territoires étudiés.

Parallèlement, des entretiens ont été menés auprès de représentants-es institutionnels-les (DDSP, Justice, CAF, PJJ, SDIS, élus-es ...) afin de disposer de leur analyse de la situation, des enjeux et des réponses mises en œuvre. L’analyse de ces entretiens a été réalisée au cours du mois d’octobre et début novembre.

L’ensemble des travaux a conduit à la formulation de préconisations présentées lors de la séance plénière du CISPDR du 18 novembre 2020.

DÉMARCHES RÉALISÉES

Au sein de l’équipe de l’ORIV, plusieurs personnes ont pris part à ce travail : Diane HASSIG, Murielle MAFFESSOLI (référente pour les enquêtes de terrain sur les quartiers Neuhof-Meinau et Hohberg), Caroline OBERLIN (référente pour les enquêtes de terrain sur le quartier des Écrivains, Laetitia ROCHER (référente pour les enquêtes de terrain sur la Cité Spach) et Martine THIEBAULD.

L’ORIV a réalisé une « revue » de la littérature sur le sujet ainsi qu’une analyse des données produites suite aux événements de fin d’année 2019.

L’étude a également reposé sur un travail de compréhension des événements et de leurs impacts, par l’analyse des comptes-rendus de réunions réalisées suite aux violences de fin d’année 2019, et surtout la réalisation d’entretiens, la participation à des réunions, ciblées sur les 4 territoires d’études.

Liste des personnes rencontrées

Dans le cadre des entretiens institutionnels (hors acteurs de territoire)⁶ les personnes suivantes ont été rencontrées :

- Francis Brisbois (Directeur) et Christine Benad - CAF du Bas-Rhin
- Annie Bregal (Directrice) – DDSP du Bas-Rhin
- Cath8erine Danière (Chargée de mission prévention spécialisée et référente FAJ) - Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Madeleine Deloire, Coordinatrice des unités opérationnelles - SDIS du Bas-Rhin
- Vincent Ehrhard, Directeur Général Adjoint par intérim Sécurité, Prévention et Réglementation, Coordonnateur du contrat intercommunal de prévention et de sécurité - Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Éric Ferron, Chef de service jeunesse éducation populaire - Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Céline Grandclaudon, Chargée de mission prévention de la violence - Direction académique du Bas-Rhin
- Claude Hild, Directeur - DT PJJ du Bas
- Mme Jenner, ARS
- Yolande Renzi, Procureure
- Josiane Chevalier, Préfète du Bas-Rhin et de la Région Grand Est
- Hélène Montelly, Sous-Préfète en charge de la politique de la ville
- Nadia Zourgui, Adjointe au maire de Strasbourg
- Danielle Dambach, Maire de Schiltigheim
- Jean-Louis Hoerlé, Maire de Bischheim
- Nathalie Jampoq-Bertrand, Adjointe à la Maire de Schiltigheim et Vice-Présidente de l'EMS en charge de la politique de la ville
- Guillaume Libsig, Adjoint au Maire de Strasbourg
- Benjamin Soulet, Adjoint au Maire de Strasbourg
- Élise Dietrich, Directrice de projet - Direction de projet Politique de la Ville de l'EMS

L'ORIV a également participé ou animé les réunions suivantes :

- Ensemble des délégués-es de la Préfète
- Ensemble des responsables de Direction de territoire (Ville de Strasbourg) et de Direction de projet QPV (EMS)
- Conférence des Maires des communes de l'EMS
- Temps d'échanges avec les élus-es de la Ville de Strasbourg et de l'EMS concernés par l'étude
- Temps d'échanges avec Mme la Préfète de Région et du Bas-Rhin
- Présentation des préconisations de l'étude lors de la réunion plénière du CISPDR de l'EMS le 18 novembre 2020.

Liste des personnes rencontrées à l'échelle de chaque territoire

Les acteurs rencontrés à l'échelle des territoires ont été définis en lien avec la collectivité et ont été rencontrés en fonction des disponibilités des uns-es et des autres.

QUARTIER NEUHOF-MEINAU

Les acteurs rencontrés : Direction de territoire, Déléguée de la Préfète, CSC Neuhof (Direction, service jeunesse, DACIP), CSC Meinau (Direction, animateur jeunes), Maison des Potes, Jeep Neuhof, Jeep Meinau, OPI, CSF, jeunes lors d'activités et de manière informelle, Bureau de la Police nationale.

⁶ Entretiens individuels ou collectifs.

QUARTIER HOHBERG

Les acteurs rencontrés : Direction de territoire, Délégué de la Préfète, CSC (Direction, animateurs jeunes, chargé de mission DACIP), OPI-ARSEA, Association Solidarité Culturelle, jeunes (dans le cadre d'activités, de déambulation).

QUARTIER CITE SPACH

Les acteurs rencontrés : Direction de territoire, Déléguée de la Préfète, Collège Vauban, ARES, Viva Spach, Francas, VILAJE, Mon petit Nid, Club des aînés, des jeunes.

QUARTIER DES ÉCRIVAINS

Les acteurs rencontrés : Direction de projet QPV, Délégué de la préfète, CSF Victor Hugo, Jeep, Police municipale de Schiltigheim, APEE, Service Jeunesse de la ville de Bischheim, quelques habitants et jeunes.

Ces échanges ont permis de mieux comprendre les événements et de contribuer à identifier les faits. Il s'agissait de :

- Informer sur la démarche et recueillir leur avis.
- Disposer de données relatives aux enjeux territoriaux et aux relations entre les acteurs.
- Avoir leurs points de vue sur les événements.
- Identifier les lieux, événements, actions permettant de rencontrer les habitants-es / jeunes et avoir leur avis sur la manière de procéder (la plus adaptée au territoire).

Parallèlement des rencontres en lien avec des habitants-es et des jeunes des quartiers identifiés dans le cadre de l'étude ont été organisées. Ces temps ont tiré parti des événements et activités proposées pendant l'été. Les entretiens ont eu lieu, le plus souvent, de manière collective.

Il s'agissait de recueillir leurs avis sur les événements, la manière dont ils les ont vécus, les constats et analyses qui sont les leurs par rapport aux événements et aux actions qui ont eu lieu.

L'ensemble de ces éléments a ensuite fait l'objet d'une analyse croisée :

- à l'échelle de chacun des territoires d'étude
- à partir d'une approche institutionnelle
- de manière transversale.

Ces analyses ont donné lieu à l'organisation de réunions à l'échelle de chacun des quartiers et à l'élaboration de préconisations.

Les réunions intraquartiers ont eu lieu aux dates suivantes :

- Quartier Neuhof-Meinau : 21 septembre de 16h à 18h
- Quartier Hohberg : 22 septembre de 14h à 16h30
- Quartiers Ouest / quartier des Écrivains : 23 septembre de 18h00 à 20h00 [en visio]
- Quartier Cité Spach : 24 septembre de 17h30 à 19h30

Chaque réunion s'est appuyée sur un powerpoint rendant compte des constats et préconisations mis en avant à l'échelle du territoire.

Une synthèse des différents constats a été réalisée pour chaque territoire.